



3 Retour sur le congrès 2011

5 Une nouvelle réglementation pour la pêche au doré

17 La loterie nationale « Évasion Nature »

18 Le cocktail d'înatore de la FGC



Mot du président

Par Claude Beausoleil • président



Encore une fois, le congrès a connu un vif succès grâce à votre participation et à votre présence dans les ateliers. La vulgarisation du protocole a permis à plusieurs administrateurs de s'intéresser à ce document qui est plutôt aride dans sa forme légale. Il ne faut pas oublier que le protocole est ce qui nous lie avec le ministère et qui détermine les tâches de chacun.

La gouvernance et l'éthique sont des sujets à la mode dans plusieurs organisations et comme les conférenciers nous le disaient, il vaut mieux s'en occuper avant les crises et les problèmes. La planification stratégique de votre fédération prévoit travailler ce dossier dans les prochains mois. Nous sommes donc à jour.

Le bénévolat nouveau a peut-être semblé aride, mais il est très d'actualité, et ce, tant pour les zecs que les regroupements régionaux et votre fédération. Actuellement, nous ne pouvons pas dire qu'il y a foule aux portes pour occuper des postes dans nos différents organismes. Il faudra sûrement repenser un jour notre mode de fonctionnement.

L'année 2010 nous a permis d'augmenter l'équipe des professionnels à la Fédération. Cette année, nous devrions être capables de consolider cette équipe; de mieux répartir les tâches; de préciser le rôle de chacun et la complémentarité des fonctions de façon à mieux définir le panier de services que nous pourrions offrir aux zecs et aux regroupements régionaux. Il faut dégager du temps pour permettre à nos ressources de faire du terrain pour éviter que la Fédération ne devienne théorique et s'éloigne de la réalité des zecs.

Un autre dossier qui requiert un effort important est celui de la gouvernance et, par conséquent, les règlements généraux de la Fédération. Le conseil d'administration recevra en août prochain le rapport du comité et devra prendre position sur les différentes avenues soumises et pourra ajouter d'autres aspects de la gouvernance ainsi que des règlements généraux.

En ce début de saison, je vous souhaite de toujours continuer à exploiter la faune de façon rationnelle et de donner accès à tous à ces merveilleux territoires.

BONNE SAISON ET BONNES VACANCES!

Claude Beausoleil, président

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Veillez vous adresser au représentant de votre région :

Bas-Saint-Laurent

Yvan Pineault : 418-723-5766

Saguenay – Lac-Saint-Jean

Lucien Girard : 418-548-2741

Québec

Mathias Dufour : 418-439-4122

Mauricie

Pierre Lefebvre : 819-536-7070

Lanaudière

Claude Beausoleil : 450-756-8431

Laurentides

Jean-Marc Bélanger : 819-623-3177

Outaouais

Georges Brazeau : 819-776-1015

Abitibi-Témiscamingue

Jocelyn Bonneville : 819-762-6660

Côte-Nord

Julie Tremblay : 418-587-4000

Chaudière-Appalaches – Estrie

Mario Lacasse : 819-583-0668

Gaspésie

Vacant

Votre équipe à Zecs Québec

Direction générale : Jean-Claude D'Amours

Adjoint à la direction : Christian Langlois

Secrétariat et administration : Andrée Delisle

Agente de développement : Marjolaine Vézina

Ingénieur forestier : Ian Latrémouille

Biologiste : Bruno Paré

Biologiste : Julie Labbé

Pour nous joindre

Zecs Québec

1415, rue Frank-Carrel, bureau 275

Québec (Québec) G1N 4N7

Tél. : 418-527-0235

Télec. : 418-527-0578

Courriel : info@zecsquebec.com

Suivez Zecs Québec sur Internet,

Facebook et twitter

www.zecsquebec.com

facebook

twitter

twitter.com/ZecsQuebec

Nouvelles de Zecs Québec

Retour sur le congrès 2011 : Éthique et gouvernance

Jean-Claude D'Amours – jean-claude.damours@zecquebec.com

Les gestionnaires de zecs avaient demandé à la Fédération de constituer un code d'éthique (planification stratégique 2009-2014). Dans la foulée des scandales qui ont animé le secteur municipal, il est souhaité que les zecs, délégués de l'État en matière de gestion de la faune, confirment leur volonté de conserver la légitimité de gérer la faune en répondant à des critères d'éthique. À l'issue de la réflexion tenue lors du congrès 2011, ils ont confirmé le mandat qui avait été confié dans le cadre de la planification stratégique.

L'atelier de réflexion du congrès 2011 visait à approfondir la réflexion sur le sujet après une présentation d'introduction par M^e Bruno Sylvestre et M^e Sébastien Laprise de la firme d'avocats Langlois Kronström Desjardins. Les résultats des

discussions sont assez évocateurs. Les principes fondateurs des zecs demeurent les valeurs incontournables à la base d'un code d'éthique : accessibilité, autofinancement, respect de la faune, gestion participative et démocratique.

Aussi, les zecs souhaitent participer au comité qui aura le mandat d'élaborer un projet de code d'éthique. C'est l'assemblée générale annuelle des gestionnaires de zecs qui aura le dernier mot et qui sera responsable d'adopter, de rejeter ou de modifier le projet de code d'éthique soumis par le comité.



Nouvelle biologiste à Zecs Québec

Julie Labbé – julie.labbe@zecquebec.com



Chers gestionnaires de zec,

Il me fait plaisir de me présenter à vous en tant que nouvelle venue dans l'équipe de Zecs Québec. Biologiste de formation et bénéficiant d'une spécialisation en géomatique de l'environnement, je suis heureuse de me joindre à la famille des zecs et souhaite mettre à profit mes compétences autant en gestion de la faune qu'en modélisation et analyse spatiale. Le premier projet auquel je participerai activement sera l'élaboration d'une méthode standardisée d'évaluation de la qualité de l'habitat de l'orignal permettant de cibler les secteurs propices à l'orignal dans les zecs. Ce projet a pour objectif de vous offrir un outil permettant de soutenir et de représenter efficacement vos intérêts dans le processus de gestion intégrée des ressources et ainsi répondre à vos préoccupations sur le maintien de la qualité de l'habitat de l'orignal. Je poursuivrai également l'excellent travail entrepris par Marie-Hélène Ouellet D'Amours, soit d'agir à titre de conseillère dans vos diverses interrogations portant sur la gestion de la faune et de ses habitats. Au plaisir de vous rencontrer et de travailler avec vous.

Julie Labbé
Biologiste M. Sc.

Nouvelles de Zecs Québec

Les élections au conseil d'administration de Zecs Québec

Jean-Claude D'Amours – jean-claude.damours@zecquebec.com

Les zecs, les regroupements régionaux et la Fédération forment une grande structure qui comporte ses défis organisationnels. Dans l'exercice de planification stratégique de la Fédération, les gestionnaires de zecs ont accordé une priorité à la révision de la structure de gouvernance. Cette priorité a déjà été discutée et validée par le conseil d'administration ainsi que par l'ensemble des gestionnaires de zecs réunis en congrès. Un comité a été formé au cours de l'année 2010-2011 pour amorcer la réflexion sur la gouvernance. Mobiliser 75 organismes et rassembler leurs intérêts n'est pas une mince affaire :

- 63 OGZ;
- 11 regroupements régionaux (RGZ);
- 1 fédération.

Au fil des réflexions, une grande préoccupation des administrateurs actuels de la Fédération concerne la relève. Le souhait exprimé consiste à s'assurer que le renouvellement des administrateurs de la Fédération assure la continuité dans la gestion courante des affaires. Parmi les 587 administrateurs de zecs, il semble que les appelés ne soient pas si nombreux au moment de l'élection du conseil d'administration de la Fédération. À raison puisque d'une part, avec la multiplication et la complexité croissante des dossiers inhérents à la gestion d'une zec, les bénévoles sont déjà très engagés localement. D'autre part, une fausse croyance populaire voudrait que le délégué au conseil d'administration de la Fédération soit à la fois le président de sa zec et président de son RGZ avant d'accéder à un siège d'administrateur de Zecs Québec. Une tâche trop lourde pour un bénévole et accessible à une minorité de personnes. Ce mythe ne favorise pas l'accessibilité au conseil d'administration de la Fédération.

Les zecs se retrouvent dans deux publications québécoises

Marjolaine Vézina – marjolaine.vezina@zecquebec.com

Zecs Québec a pu profiter de deux projets d'écriture, dont un livre sur les activités de plein air et un autre sur la chasse au Québec. Cette belle publicité n'aura coûté que plusieurs heures de travail, en collaboration avec le Groupe Espaces de Montréal et l'Agence Gravel inc. située à Québec.

Le Guide du plein air au Québec : Cette 4^e édition de plus de 300 pages se publie 1 fois tous les 4 ans et se retrouve dans les librairies, les boutiques spécialisées de plein air et sur le site Internet www.espaces.ca. Nous avons la chance de vanter



Les élections au conseil d'administration se déroulent lors des rencontres des RGZ auxquelles un petit nombre de gestionnaires de zecs assiste. Le malheureux constat veut que la quasi-totalité des 587 administrateurs de zecs soit techniquement éclipsée du processus de mise en candidature. Ainsi, la tâche consistant à renouveler le conseil d'administration de la Fédération impose un plus grand défi. Par ailleurs, certains RGZ iraient à l'encontre des règlements généraux de la Fédération en imposant leurs propres règles d'éligibilité et en imposant des conditions particulières sur le droit de vote d'un OGZ, par exemple que l'OGZ ait payé une cotisation à son regroupement. Dans un autre cas, un président pourrait abuser de son vote prépondérant pour s'autoproclamer alors qu'il n'a pas ce pouvoir dans le cadre d'une élection. Autant de situations qui illustrent que l'accès au conseil d'administration de la Fédération soit parfois parsemé d'embûches et d'irrégularités, imposant un frein technique à l'accessibilité à un siège d'administrateur de la Fédération.

Dans les faits, rien n'oblige une personne à siéger au sein d'un RGZ pour être élue comme administrateur de la Fédération. Ces derniers sont élus en région par des collèges électoraux que la Fédération désigne avec les RGZ. Les règlements généraux de Zecs Québec n'exigent que trois préalables pour accéder à un siège au conseil d'administration :

1. être élu administrateur d'une zec;
2. être nommé et secondé par deux zecs membres de la Fédération;
3. être désigné par le regroupement régional.

les attraits touristiques des zones d'exploitation contrôlée grâce à la participation de 24 zecs.

Chasser au Québec : Ce livre aborde tous les aspects de l'activité de la chasse. Il a été réalisé par Le Camp, une division de l'Agence Gravel inc. avec la collaboration des principales organisations et les experts du monde de la chasse. Cette fois, toutes les zecs y sont représentées. Il est également offert en librairie et sur le site : www.chasserauquebec.com



Nouvelles de Zecs Québec

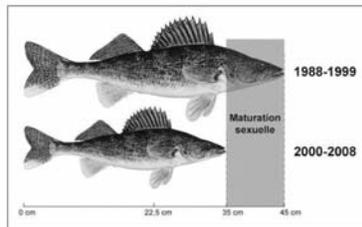
Une nouvelle réglementation pour la pêche au doré

Julie Labbé – julie.labbe@zecquebec.com

Avec plus de 300 000 adeptes chaque année, le doré constitue la deuxième espèce la plus pêchée au Québec. La pêche sportive du doré constitue d'ailleurs un important moteur économique dans plusieurs régions du Québec, les retombées économiques s'estimant à environ 234 M\$ annuellement. À la suite de l'évaluation de l'état des populations du doré au Québec, le ministère a mis en place un nouveau plan de gestion du doré qui entrera officiellement en vigueur dès cet été.

Mise au point sur l'état des populations du doré

Une diminution importante des populations de doré a été observée un peu partout au Québec ces dernières années et de plus en plus de plans d'eau montrent des signes de surexploitation. En fait, l'abondance et la fécondité des femelles matures auraient diminué du tiers depuis 1988, réduisant considérablement le potentiel de reproduction des populations et la qualité de la pêche. La situation est plus préoccupante pour le doré jaune, car la petite taille du doré noir dans les lacs en fait une espèce moins convoitée par les pêcheurs. En fait, contrairement au doré noir qui conserve une petite taille même à maturité, le doré jaune présente une taille intéressante pour les pêcheurs avant même d'atteindre la maturité sexuelle. Plusieurs dorés jaunes sont ainsi récoltés et conservés sans avoir eu la chance de se reproduire, ne serait-ce qu'une seule fois.



Diminution de la taille moyenne des femelles matures de doré jaune entre 1988 et 2008

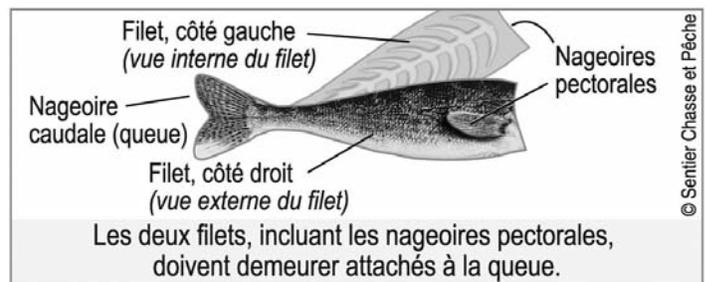
De nouvelles modalités à respecter

Afin de favoriser le maintien de la qualité de la pêche au doré et améliorer l'état de santé des populations, un nouveau plan de gestion du doré au Québec (2011-2016) a été mis sur pied. Plusieurs modalités ont été envisagées par le ministère et les pêcheurs ont été consultés. Les sondages menés ont entre autres souligné l'importance de la qualité de pêche puisque la majorité des pêcheurs dit préférer capturer un peu moins de dorés, mais de plus grande taille.

La nouvelle modalité de gestion du doré qui entrera en vigueur dans la plupart des zones de pêche, soit la gamme de taille exploitée, permet d'intégrer ces préoccupations relatives à la qualité de pêche. La gamme de taille exploitée consiste à limiter la conservation des dorés compris dans une gamme de taille précise. Les poissons dont la taille sera inférieure à un certain seuil seront remis à l'eau pour leur donner la chance d'atteindre

leur maturité sexuelle et se reproduire au moins une fois. De la même façon, dans certaines zones, les poissons dont la taille dépasse une certaine taille devront être remis à l'eau, et ce, dans le but de protéger les gros géniteurs et d'améliorer le potentiel reproducteur.

Un deuxième volet du plan de gestion concerne le transport du doré. Afin de permettre aux autorités d'identifier l'espèce de doré récoltée et de s'assurer du respect de la longueur totale du poisson, le pêcheur devra maintenant transporter le doré en entier ou en filets coupés en portefeuille dans la plupart des zones de pêche. La technique du filet en portefeuille consiste à découper les deux filets de façon à ce qu'ils restent attachés ensemble par la queue, en gardant également les nageoires pectorales du poisson.



Le plan de gestion du doré réfère principalement au doré jaune, à l'exception de quelques zones de pêche où le doré noir est également considéré. La gamme de taille exploitable varie selon les zones de pêche et même dans certains cas, la réglementation porte uniquement sur un seuil minimal à respecter. Il est donc important de bien se renseigner sur les modalités s'appliquant dans votre zec. De plus, certains endroits font l'objet d'exceptions. **C'est d'ailleurs le cas pour une dizaine de zecs, où les règles relatives aux limites de taille et aux modalités de transport diffèrent de celle définies dans leur zone de pêche.**

Des outils pour vous aider

Afin de faciliter le respect des nouvelles mesures réglementaires, le ministère met à la disposition des pêcheurs des dépliants et des règles plastifiées autocollantes. Chacune des zecs ayant du doré sur son territoire devrait en recevoir quelques centaines afin qu'ils puissent être distribués aux pêcheurs.

Les nouvelles modalités exigent un peu plus d'attention de la part des pêcheurs du doré, mais elles permettront surtout à nos utilisateurs de zecs de bénéficier d'une pêche de qualité, et ce, pour les années à venir.

Bonne pêche au doré!

Nouvelles de Zecs Québec

Les travaux d'entretien de chemins des zecs sous la loupe de la CCQ

Ian Latremouille – ian.latremouille@zecquebec.com et Catherine Tremblay - catherine.tremblay-s@zecquebec.com

Vous voulez entretenir les chemins forestiers sur vos territoires de zecs et vous vous demandez si les employés doivent être payés selon le décret de la construction? La réponse : ça dépend.

Plusieurs acteurs du milieu forestier s'interrogent à ce sujet avec le nouveau régime forestier de 2013. D'ailleurs, l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec, dans le cadre de la formation continue de ses membres, a présenté un séminaire sur la voirie en milieu forestier : en route vers 2013. Ce séminaire s'est déroulé les 14 et 15 avril dernier à ville Saguenay. En plus de nous, deux de vos professionnels y ont assisté; Miguel Hatin, de la Régionale des zecs des Hautes-Laurentides et Martin Desruisseaux, de l'ARGZ de la Mauricie. Le présent article vise à vous résumer les faits pouvant vous intéresser...

Revenons à notre principale question! Il n'y a malheureusement pas une réponse simple à appliquer uniformément; plusieurs éléments doivent être pris en considération et détermineront ainsi l'assujettissement ou non au chapitre R-20 de la *Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction*.

Assujettissement

L'art. 1f) de la Loi définit le terme construction ainsi:
Les travaux de fondation, d'érection, d'entretien, de rénovation, de réparation, de modification et de démolition de bâtiments et d'ouvrages de génie civil...

Selon leurs caractéristiques, les chemins forestiers sont souvent assimilés à des ouvrages de génie civil dans la jurisprudence, les travaux de construction sont assujettis à la Loi R-20.

Bien que l'assujettissement des chemins forestiers à la Loi R-20 n'est aucunement tributaire de la grille des classes des chemins forestiers du MRNF (Caron, décision 3274), la jurisprudence a tendance à déterminer les travaux sur les chemins de classes 4, 5 et chemins d'hiver comme étant hors décret. Ceux-ci correspondent généralement aux chemins conçus pour circuler à 40 km/h ou moins, avec une largeur de chaussée de 5,5 m ou moins (18 pieds). Les chemins de classe 1 et 2 sont conçus pour circuler de 60 à 70 km/h et permettent à 2 camions de transport de bois de se croiser. Par leur ampleur et leur complexité de construction, ils sont considérés comme étant des ouvrages de génie civil, donc les travaux de « construction » sur ces chemins sont assujettis à la loi. Il reste alors les chemins de

classe 3. La jurisprudence à une forte tendance à les assimiler à des ouvrages de génie civil malgré quelques décisions contraires.

Exclusion

Malgré le fait que des travaux soient assujettis à la Loi R-20, quelques exclusions ont été prévues.

19. La présente loi s'applique aux employeurs et aux salariés de l'industrie de la construction; toutefois, elle ne s'applique pas :
[...]
2° aux travaux d'entretien et de réparation exécutés par des salariés permanents et par des salariés qui les remplacent temporairement, embauchés directement par un employeur autre qu'un employeur professionnel;
[...]
5° aux travaux de construction qui se rattachent directement à l'exploitation de la forêt et qui sont exécutés par les salariés des entreprises d'exploitation forestière;
[...].

Les zecs sont des « employeurs autres qu'un employeur professionnel » tel que mentionné à 19.2, sauf que pour se prévaloir de cette clause, la jurisprudence a ajouté qu'il fallait en plus être propriétaire du bien sur lequel les travaux sont effectués. Quel est le lien entre les zecs et les chemins forestiers propriété de l'État? La situation unique des zecs par leur mandat fait qu'il n'y a aucune jurisprudence à laquelle se référer. Un avis a été demandé à la CCQ sur le sujet et, selon eux, les zecs ne peuvent profiter de cette exclusion.

Les zecs sont des entreprises d'exploitation forestière selon le Règlement sur les normes du travail :

1. ... « exploitation forestière »
9° l'entreprise d'une association mandatée par le ministre des Ressources naturelles et de la Faune en vue de gérer la faune sur un territoire du domaine de l'État;
[...].

Selon la CCQ, la définition d'entreprises d'exploitation forestière utilisée pour l'application de 19.5 n'est pas soumise à celle du Règlement sur les normes du travail. La définition

Nouvelles de Zecs Québec

Les travaux d'entretien de chemins des zecs sous la loupe de la CCQ

(suite)

utilisée fait plutôt référence à la notion archaïque d'exploitation du bois. Ainsi, toujours selon la CCQ, les zecs ne pourraient se prévaloir de cette exclusion. Par contre, comme il n'y a toujours pas de jurisprudence concernant les zecs, ce serait alors à la Commission des relations du travail (CRT) de trancher.

Bénéficier de l'une des exclusions voudrait dire que les zecs pourraient faire des travaux de « construction » sur les chemins forestiers de classe 1, 2 et 3 **avec leurs propres employés** sans que ces travaux ne soient assujettis à R-20, et ce, avec leur propre machinerie ou encore avec de la machinerie en location (sans opérateur). Si vous engagez un entrepreneur pour faire ces travaux pour vous (location de machinerie avec opérateur) sur ces classes de route, il serait automatiquement assujetti à R-20.

Ne pas profiter de l'exclusion signifierait que les zecs devraient engager un entrepreneur qualifié par la Loi R-20 selon les conditions du décret de la construction pour vos travaux sur des chemins de classe 1, 2 et souvent 3. Si vous voulez faire ces travaux avec vos employés, vous devrez vous qualifier à la Loi R-20 et vos employés devront détenir les certificats de compétence appropriés.

Le 19 avril dernier, la ministre du Travail, Mme Lise Thériault, a mentionné l'ouverture prochaine de la Loi R-20 avec des consultations prévues pour mai ou juin. Zecs Québec a transmis la position des gestionnaires de zecs à l'effet que les zecs puissent faire partie des exclusions.

Un congrès très apprécié!

Bruno Paré - bruno.pare@zecsquebec.com

Résultat de la compilation des fiches d'évaluation pour le congrès 2011 des zecs de 33 participants

	L'organisation	Le thème	L'accueil de l'hôtel	L'accueil de Zecs Québec	Les repas	Les ateliers	L'animation	Le banquet	Les prix de présence	La pochette et son contenu
Très satisfaisant	48 %	33 %	24 %	67 %	52 %	36 %	52 %	36 %	30 %	42 %
Satisfaisant	42 %	39 %	36 %	30 %	33 %	36 %	33 %	42 %	42 %	55 %
Peu satisfaisant	9 %	24 %	30 %	3 %	15 %	24 %	15 %	18 %	18 %	3 %
Insatisfaisant	0 %	3 %	6 %	0 %	0 %	3 %	0 %	0 %	3 %	0 %
Aucune réponse	0 %	0 %	3 %	0 %	0 %	0 %	0 %	3 %	6 %	0 %

Le congrès annuel des zecs s'est terminé le dimanche 1^{er} mai et selon les évaluations sur le congrès (*voir le tableau*), celui-ci a été très apprécié par la majorité des congressistes qui ont répondu à une évaluation remise à chacun des représentants présents au congrès. Le taux de satisfaction par rapport à l'organisation et la participation de Zecs Québec varie de 85 % à 97 %. Cependant, seuls 60 % des répondants ont été satisfaits de l'hôtel et de son service. Mais celle-ci s'est bien

reprise pour le banquet et les repas en ayant un taux de satisfaction qui atteint jusqu'à 85 %. De plus, les activités organisées ont aussi été appréciées par une majorité des congressistes. Cependant, une personne sur quatre a trouvé peu satisfaisant le thème de l'événement et les ateliers. À l'aide de ces commentaires, nous pourrions encore mieux faire lors des prochains congrès à venir.

Nouvelles de Zecs Québec

Monsieur Yvan Pineault remporte le prix André-Magny

Marjolaine Vézina – marjolaine.vezina@zecquebec.com

M. Pineault est bien connu dans le milieu des zecs. Quinze années de bénévolat ne passent évidemment pas inaperçues! Les gens qui le connaissent vous diront qu'il est un passionné, déterminé à réussir dans tous les dossiers dans lesquels il s'engage. Parce qu'en plus d'être un travailleur intègre et engagé, M. Pineault a le tour de bien s'entourer. « Faut que ça marche », l'entendent souvent dire ses partenaires.

Peu de temps après la naissance des zecs en 1978, M. Pineault s'est intéressé à la cause des territoires publics de chasse et de pêche. C'est donc en 1983 qu'il a fait son entrée dans le monde des gestionnaires de zecs en agissant comme administrateur de la zec BSL pour une période de six ans. Il quittera par la suite ses fonctions et reviendra en 2002. Depuis, il a été le président de sa régionale pendant sept ans, mais demeure administrateur de la zec du Bas-Saint-Laurent, en plus de siéger au sein de l'exécutif de Zecs Québec.

Trois dossiers majeurs

M. Pineault a défendu le dossier lié à la **légalisation des caches à l'original** ainsi que celui du **développement des sites de camping**. Le dossier des **éoliennes au Mont-Longue-Vue** a été réglé après de nombreux travaux parce qu'il a su déléguer et s'entourer de gens efficaces, entre autres d'un membre du conseil d'administration, M. Robert Beaulieu, et de M. Jacques Lévesque, directeur de la zec. Quelque 30 organismes et 4300 personnes se sont opposés à ce plan. (Le projet du circuit récréatif de la zec du BSL peut se réaliser grâce à leurs interventions; article dans *Le Bulletin* de Zecs Québec de septembre 2010, p. 9.)

Parmi ses nombreux dossiers réalisés, les gens du Bas-Saint-Laurent lui doivent le rapatriement de la Régionale des zecs de La Pocatière à Rimouski. En novembre 2004, M. Pineault [...] *refera revivre les zecs de la région en instaurant des rencontres régulières afin de développer un sentiment d'appartenance.* (Ernie Wells, hebdo *Le Bas-Saint-Laurent de Rimouski*)



En plus de bien des dossiers que nous ne pouvons tous énumérer, il est toutefois important de souligner que l'équipe de la Table régionale de gestion intégrée des ressources (GIR), qui soutient les gestionnaires des territoires fauniques, a été reconnue en 2005 grâce aux efforts de notre jubilaire qui supervise toujours cette équipe.

« Je tiens à remercier l'organisation pour ce prix André-Magny 2011 qui m'est décerné. Ce prix a le mérite de souligner les efforts des bénévoles. Je tiens aussi à leur dire que cette marque de remerciement d'engagement social me ravit. Merci à ceux et à celles qui ont mis ma candidature en liste. Ils méritent, eux aussi, cette reconnaissance, car ils ont tous été des collaborateurs de premier plan. »

Bravo Monsieur Pineault et nous espérons, comme vous le dites, que d'autres volontaires seront encouragés à prendre la relève pour l'avenir!

Source : M. Yvan Pineault
Membre du CA de la zec du BSL et membre de l'exécutif du Regroupement régionale des gestionnaires de zecs 01 inc.

DES NOUVELLES DES RÉGIONS

Regroupement 02 – Saguenay – Lac-Saint-Jean : Parce que la saison commence avec du retard cette année, le regroupement prévoit des pertes de revenus financiers importants pour toutes les zecs. En effet, Dame Nature a fait en sorte que les lacs soient plus longs à « caller ».

M. Lucien Girard



Nouvelles de Zecs Québec

Rapport final - Programme PECZ 2010-2011

Andrée Delisle - info@zecquebec.com

Zecs	Projets demandés	Projets accordés	Projets réalisés	
	NB	NB	NB	\$
Anse-St-Jean	2	2	2	18 176 \$
Bas-Saint-Laurent	8	4	4	24 981 \$
Batiscan-Neilson	2	2	1	11 100 \$
Bessonne	1	1	1	15 000 \$
Borgia	2		0	- \$
Boullé	16	8	8	29 851 \$
Buteux-Bas-Saguenay	3	3	3	25 074 \$
Cap-Chat	15	14	14	46 665 \$
Casault	5	4	2	13 569 \$
Chapeau-de-Paille	4	4	4	44 139 \$
Collin	5	4	4	14 381 \$
Des Nymphes	12	11	11	67 636 \$
Des Passes	1	1	1	15 000 \$
Dumoine	16	9	9	126 372 \$
Forestville	6	4	4	53 900 \$
Jaro	12	11	11	112 609 \$
Jeannotte	3		0	- \$
Kiskissink	4	4	3	29 690 \$
La Lièvre	1	1	0	- \$
Labrieville	8	5	5	36 778 \$
Lac-au-Sable	2	1	0	- \$
Lac-Brébeuf	6	6	5	46 902 \$
Lac-de-la-Boiteuse	3			
Lavigne	33	20	20	166 968 \$
Lesueur	6	4	3	22 057 \$
Louise-Gosford	1	1	1	1 770 \$
Maganasipi	39	34	33	467 355 \$
Mazana	2		0	- \$
Menokeosawin	1	1	0	- \$
Mitchinamecus	7	5	5	46 677 \$
Normandie	12	7	7	55 761 \$
Onatchiway	5	4	4	39 643 \$
Petawaga	6	2	2	23 154 \$
Pontiac	2	2	2	14 690 \$
Tawachiche	17	11	4	45 018 \$
Varin	2	1	1	9 638 \$
TOTAL	270	191	174	1 624 554 \$
	3 124 383 \$	1 902 984 \$		

Outil d'évaluation de la qualité d'habitat de l'orignal dans les zecs

Julie Labbé – julie.labbe@zecquebec.com

Au Québec, la chasse à l'orignal est une activité populaire qui génère des retombées annuelles de plusieurs millions de dollars. Bien que nous n'observions pas de carence significative d'habitat de l'orignal à l'échelle du Québec, les zecs expriment souvent leur préoccupation quant au maintien de la qualité de l'habitat à l'échelle du territoire de chasse utilisé. En effet, les zecs désirent s'assurer de la pérennité de la ressource et cherchent à se doter d'outils leur permettant de le justifier en vue d'intégrer cette préoccupation à l'aménagement forestier. Meilleur sera l'habitat, meilleure sera la chasse. Plus il y aura de chasseurs, plus il y aura de revenus. Le maintien d'un habitat de qualité est donc directement lié à l'autofinancement et à la perpétuation des zecs.

Un nouveau projet portant sur l'élaboration d'une méthode d'évaluation et d'interprétation standardisée de l'habitat de l'orignal dans les zecs vient d'être mis en branle chez Zecs Québec. En collaboration avec le ministère des Ressources naturelles et de la Faune et financé par la Fondation de la faune du Québec, le projet vise à fournir aux gestionnaires de zecs un outil théorique et cartographique leur permettant de présenter efficacement leurs enjeux et les préoccupations par rapport au maintien de la qualité d'habitat de l'orignal sur le territoire au sein des processus de gestion intégrée des ressources de leur région.

Inventaire des SIFZ, un projet qui a des retombées concrètes pour les zecs

Bruno Paré – bruno.pare@zecquebec.com

Je suis heureux de vous annoncer qu'à Zecs Québec, nous avons mis au point la méthode pour faire l'inventaire des sites d'intérêt faunique dans les zecs (SIFZ). Après 10 mois de travail intensif, nous pouvons maintenant vous livrer le protocole standardisé pour faire l'inventaire des SIFZ. Ce protocole est conçu pour prendre en compte vos particularités régionales. Versatile et facile d'utilisation, cette méthode vous permettra de recueillir une panoplie de renseignements sur des sites d'intérêt situés sur vos territoires. Ceci vous permettra de soumettre des mesures d'harmonisation pour les SIFZ inventoriés auprès des tables de gestion intégrée des ressources et du territoire (GIRT), et ce, dans le cadre du prochain plan d'aménagement forestier de 2013-2018.

Dans le cadre du congrès annuel des zecs 2011, la méthode d'inventaire a été présentée aux différents délégués des zecs lors d'une présentation des projets effectués par votre fédération pour l'année 2010. Le projet d'inventaire a été bien

accueilli par l'ensemble des participants. Nous avons également eu le plaisir de présenter la méthode en détail aux professionnels des différents regroupements régionaux. Certains de vos professionnels sont d'ailleurs déjà au travail pour faire l'inventaire des SIFZ sur leurs territoires. Le financement pour ces projets pour 2011 provient en grande majorité de la Fondation de la faune du Québec.

Nous avons donc le plaisir de mettre à votre disposition l'ensemble de la documentation pour effectuer l'inventaire des SIFZ. De plus, Zecs Québec met aussi son expertise à votre service. Maintenant, il ne reste qu'à vous de prendre la balle au bond et de décider d'effectuer l'inventaire de SIFZ. N'hésitez pas à communiquer avec Julie Labbé ou avec moi-même (Bruno Paré), il nous fera plaisir de répondre à vos interrogations.

DES NOUVELLES DES RÉGIONS

Regroupement 03 – Québec : Dans la semaine du 5 au 12 juin 2011 se tenait une réunion de la Régionale de Québec à laquelle les cinq présidents de zecs étaient conviés à faire un compte-rendu de leur appréciation du dernier congrès de Zecs Québec. Le président du regroupement de Québec, Harold Castonguay, profitait de cette occasion pour revoir les attentes et les déceptions de ses zecs à la suite de ce rassemblement annuel des gestionnaires de zecs.



M. Harold Castonguay

Premier inventaire SIFZ effectué

Bruno Paré – bruno.pare@zecquebec.com

Cet hiver, Zecs Québec (ZQ) a eu l'occasion de tester pour la première fois sa méthode d'inventaire des sites d'intérêt faunique dans les zecs (SIFZ). À l'aide d'un contrat provenant de la Société sylvicole de la Haute-Gatineau (SSHG), ZQ a donc pu réaliser l'inventaire des SIFZ dans les zecs Pontiac et Bras-Coupé-Désert tandis que le MRNF Outaouais a été mandaté pour faire l'inventaire dans les autres territoires structurés sur son territoire, dont la zec Rapides-des-Joachims et Saint-Patrice. Pour ce faire, le MRNF Outaouais a lui aussi utilisé la méthode développée par ZQ. Le tout s'est déroulé en étroite collaboration entre ZQ et le MRNF Outaouais.

Un bref rappel sur les SIFZ : nous avons élaboré cette méthode pour recenser les secteurs d'intérêt. Le but de cet inventaire est de mieux outiller les gestionnaires de zecs et leurs représentants sur les tables de gestion intégrée des ressources et du territoire (GIRT). Cette méthode vous permettra de structurer et de mieux transférer l'information sur les SIFZ auprès des divers intervenants sur les tables GIRT. Ceci facilitera la prise de décisions pour des mesures d'harmonisation auprès des SIFZ que vous désirez soumettre aux tables GIRT.

Nous avons donc procédé à l'envoi d'un sondage à chacune des zecs (Pontiac et Bras-Coupé-Désert) afin qu'elles identifient les secteurs d'intérêt sur leur zec. Le but du sondage est de pouvoir identifier et documenter les SIFZ. Le sondage permet une grande latitude aux gestionnaires de zecs dans le choix des sites qu'ils désirent soumettre aux tables GIRT. Parallèlement à l'envoi du

sondage, ZQ a dû recueillir les statistiques de pêche du MRNF pour les deux zecs. À l'aide de ces données de pêche, nous avons déterminé les meilleurs lacs de pêche sur les zecs, les lacs en allopatricie, les lacs avec des espèces convoitées par les villégiateurs (doré, touladi, grand brochet, etc.) et les lacs avec des espèces rares régionalement. Ensuite, une rencontre a été organisée avec les zecs pour mettre en commun les résultats de pêche et ceux du sondage. Ces rencontres permettent de clarifier le travail effectué par les deux parties et dans certains cas, de mieux documenter les SIFZ lorsqu'il y a des interrogations. L'ensemble de l'information sera stocké dans une base provinciale et pourra être modifié en tout temps.

La dernière étape consiste à numériser l'information recueillie. Nous avons donc créé des cartes géographiques pour chacune des zecs. Sur ces cartes, nous retrouvons l'ensemble des SIFZ recensés pour chaque zec. Ces cartes permettent de bien visualiser et de localiser l'ensemble des éléments que les zecs veulent soumettre pour des mesures d'harmonisation sur les tables GIRT. Pour faciliter le transfert de l'information sans directement passer par la base de données provinciale, un résumé sous forme de tableau permet de caractériser les éléments de la carte. Complémentaires, ces deux outils permettront aux représentants, sur les tables GIRT, de mieux soutenir leurs argumentaires. Une fois les SIFZ pris en considération sur les tables GIRT, nous pourrons, à l'aide d'outils informatiques, transmettre l'information nécessaire au MRNF pour la planification forestière.

DES NOUVELLES DES RÉGIONS

Regroupement 06 - Laurentides : La Régionale des zecs des Hautes-Laurentides réalise présentement une carte qui repèrerait les territoires potentiellement développables, en égard aux contraintes gouvernementales et à celles à venir.

M. Jean-Marc Bélanger



Regroupement 07 - Outaouais : Il y aura un colloque en janvier à Maniwaki à l'Auberge des Draveurs avec, comme à son habitude, la participation de la région des Laurentides.

M. Georges Brazeau



Regroupement 08 – Abitibi-Témiscamingue : 1) Résultat de la participation aux tables GIRT du Témiscamingue : une des actions principales a été l'élaboration d'un plan directeur de l'entretien des chemins forestiers; 2) Participation à la Table régionale faune pour discuter de la gestion de l'original avec les pourvoyeurs; 3) Sur le dossier *Aires protégées du territoire* : discussions entourant la question de la réserve aquatique de biodiversité de la rivière Dumoine; 4) La Régionale travaille présentement pour pouvoir s'offrir une ressource professionnelle afin d'assumer différents dossiers.

M. Jocelyn Bonneville



Portrait de zec

La zec Maganasipi

Marjolaine Vézina – marjolaine.vezina@zecquebec.com



La zec Maganasipi s'étend sur 1012 km² dans la belle région du Témiscamingue et longe la rivière des Outaouais, elle qui sépare le Québec de l'Ontario. Depuis sa fondation en 1978, la zec se démarque par la chasse à l'orignal et son achalandage de non-résidents. La zec compte plus de 400 membres, nombre qui demeure stable d'année en année. L'organisme espère toutefois augmenter la fréquentation de son territoire en développant son plan récréotouristique.

Sur le plan administratif

La zec Maganasipi compte neuf administrateurs bénévoles qui représentent la région de l'Outaouais, de Montréal, de l'Estrie et de la ville de Victoriaville. L'organisme maintient deux postes à temps plein pour une période de six mois. Ce qui est remarquable au point de vue de la relève est la moyenne d'âge des gestionnaires de la zec : 45 ans. Les assemblées générales annuelles sont aussi très dynamiques et populaires. Plus de 10 % des membres participent aux AGAS et suivent de très près les propositions du conseil d'administration, ce qui totalise environ de 50 ou 60 personnes lors de chaque rencontre. Un bulletin annuel informe les membres de l'ordre du jour vers la mi-mars, ce qui ouvre la voie à beaucoup de questionnements de la part des membres lors de l'assemblée. La saison dernière, la zec établissait un chiffre d'affaires de 100 000 \$. Chaque année, l'organisation récolte des bénéfices d'environ 8 000 \$, profit qu'elle réinvestit dans l'entretien des chemins. Cette saison encore, les administrateurs bénévoles travaillent à développer l'offre d'hébergement qui fait partie de leur plan récréotouristique, et ce, afin de dégager d'autres revenus qui

pourraient leur donner une plus grande marge de manœuvre pour les années futures.

Le service à la clientèle

La zec possède un poste d'accueil et, afin de satisfaire la clientèle et de la rejoindre plus facilement, a établi trois points de vente pour les cartes de membres, les forfaits et le service d'enregistrement dont deux stations-service aux Témiscamingue et Mattawa et une boutique de chasse et de pêche à Gatineau. L'enregistrement de nuit est également disponible. La zec dispose d'une aire de stationnement hors saison (remisage de roulettes et autres) moyennant des frais de 100 \$.

Les produits offerts

Pêche – La zec Maganasipi possède des lacs très poissonneux et attire chaque année beaucoup de non-résidents qui pratiquent la pêche à la mouche. La pêche à la truite mouchetée est très populaire chez les non-résidents, car plus de 20 % de leur clientèle provient de l'Ontario (entre autres de North Bay, de Toronto et d'Ottawa). Les gens qui travaillent au poste d'accueil doivent donc, autant que possible, être bilingues.



La zec Maganasipi (suite)



La chasse à l'original – Comme cité plus haut, la chasse à l'original est l'activité préférée des usagers de la zec. L'année dernière, la zec a enregistré l'abattage de 21 orignaux. Mais lorsque « la femelle est ouverte », ce qui arrive une année sur deux, la récolte peut aller jusqu'à 50 bêtes.

La chasse au petit gibier – Au fil des années, les gestionnaires ont remarqué le peu d'intérêt de leurs usagers pour la chasse au petit gibier. Les administrateurs en arrivent à la conclusion que la période de chasse pour le petit gibier et de celle de la chasse au gros gibier sont difficiles à marier. C'est une problématique qu'ils connaissent sans pour autant avoir trouvé une solution pour l'instant. Ils sont conscients que cette chasse devrait avoir sa place au sein du territoire.

La chasse au chevreuil – Voilà un beau projet pour la zec : celui de développer l'activité de la chasse au chevreuil. Effectivement, chaque année, seulement une dizaine de cervidés sont abattus malgré que le ministère des Ressources naturelles et de la Faune offre par tirage au sort 50 permis pour le cerf sans bois. Mais pour cela, les gestionnaires font face à un défi de taille. En effet, tout le long de la rivière Outaouais, les possibilités de chasse sont excellentes, mais sont inaccessibles. Les gestionnaires devront donc trouver un moyen de financement afin d'ouvrir un chemin qui donnerait accès à ce territoire giboyeux. Ils étudient présentement la possibilité de se servir du Volet II, mais doivent évaluer auparavant les montants à investir pour que ce travail de déboisement soit faisable et voie le jour dans les années futures. Ils savent que cette chasse pourrait leur procurer un revenu substantiel et leur profiter largement pour la réalisation de plusieurs projets.

La chasse à l'ours – Les Québécois qui fréquentent la zec ne pratiquent pas la chasse à l'ours. Néanmoins, les administrateurs cherchent un moyen de promouvoir cette activité qui pourrait leur fournir encore une fois des revenus supplémentaires et qui, d'un autre côté, servirait à réduire le nombre d'ours qui arpentent le territoire, population qui prolifère chaque saison, car non chassée depuis des années. Ils pensent promouvoir cette activité du côté des non-résidents du Québec qui sont plus enclins à s'y adonner.

N. B. Pour ce qui est de stimuler la relève, que ce soit pour la chasse ou pour la pêche, des rabais sont accordés aux jeunes.

Le plan récréotouristique

Le séjour – L'année dernière, un camping de 15 emplacements rustiques a été aménagé. Cette année encore, ils planifient un autre camping de 15 unités. Aucun développement de camping commercial ne se retrouve dans les cartons des gestionnaires. Par contre, un chalet sera construit cette année au lac Moose et sera loué au montant de 500 \$ par semaine, comprenant le droit de pêche familial de 7 jours ainsi que la chaloupe.



Une nouvelle tarification – Cette année, l'administration a décidé de tarifier le séjour en camping sauvage afin de créer un budget pour l'ensemencement.



Le réseau routier – En 2010, grâce aux subventions du Programme de maintien et de l'accessibilité (PMA) des gouvernements fédéral et provincial et du Programme d'entretien des chemins forestiers dans les zecs (PECZ) du provincial, les administrateurs purent investir

800 000 \$ et ainsi remplacer 30 ponceaux et 4 ponts. L'état des chemins forestiers, à la suite de tous ces travaux, est par le fait même en excellente condition.

La représentation – Monsieur Armand Pinard, un des gestionnaires de la zec Maganasipi, siège aux tables GIRT pour la région de Ville-Marie et du Témiscamingue. Comme la zec n'a pas beaucoup de revenus, elle n'a pas d'argent pour s'offrir les services d'un gérant. C'est donc le conseil d'administration qui fait le travail bénévolement.

Source : Guillaume Michaud
Président de la zec Maganasipi

Précisions relatives aux règlements sur la compétence des conducteurs d'embarcations de plaisance

Marjolaine Vézina – marjolaine.vezina@zecquebec.com

Il est de la responsabilité du locateur de s'assurer de la validité du permis. Le titulaire doit avoir sur lui, en plus de son permis, des cartes d'identité pour vérification.

Le Règlement sur la compétence des conducteurs d'embarcations de plaisance (DORS/99-53) précise que :

3. (1) Sous réserve du paragraphe (2), il est interdit à quiconque de conduire une embarcation de plaisance à moins :

- a) d'avoir la compétence requise pour le conduire, conformément à l'article 4;
- b) d'avoir une preuve de compétence.

(2) Le paragraphe (1) ne s'applique pas :

- a) à la personne qui conduit l'embarcation de plaisance sous la surveillance d'un instructeur dans le cadre d'un cours agréé;
- b) à la personne qui n'est pas un résident canadien et dont l'embarcation de plaisance se trouve au Canada pendant moins de 45 jours consécutifs;
- c) à la personne qui est née avant le 2 avril 1983, a à bord une preuve d'âge et conduit, avant le 15 septembre 2009, une embarcation de plaisance d'une longueur d'au moins 4 m;
- d) à la personne qui a à bord une preuve d'un certificat FUM-A4 ou tout autre certificat mentionné aux alinéas 2a) à s), z.18) ou z.43) du Règlement sur la délivrance des brevets et certificats (marine).

(2.1) Il est interdit au propriétaire, au capitaine, au conducteur, à l'affrèteur, au locataire, au locateur ou à la personne responsable d'une embarcation de plaisance de permettre à une personne autre que l'une des personnes visées aux paragraphes (1) ou (2) de conduire cette embarcation.

(3) Il est interdit à la personne visée à l'alinéa (2)b) ou 4 (2)b) de conduire l'embarcation de plaisance à moins d'avoir une preuve de résidence à bord de celle-ci.

LISTE DE VÉRIFICATION DE SÉCURITÉ POUR BATEAUX DE LOCATION

Le locateur d'une embarcation de plaisance doit inclure, dans une liste de vérification de sécurité pour bateaux de location, une déclaration attestant qu'il a donné aux personnes qui conduiront l'embarcation des renseignements sur :

- a) le fonctionnement de l'embarcation;
- b) les principales règles de sécurité nautique;
- c) les caractéristiques géographiques et les dangers que présente le secteur où l'embarcation sera utilisée.

Source : ministère de la Justice du Canada.

DES NOUVELLES DES RÉGIONS

Regroupement 10-Chaudière-Appalaches – Estrie : C'est le 27 mars dernier qu'a eu lieu l'assemblée générale annuelle des membres de la Société Beauceronne de Gestion Faunique inc. à la ville de Saint-Georges. La zec Jaro termine l'année 2010 avec un surplus de 31 123 \$. Deux points majeurs ont été abordés : la faune et l'écosystème. Une étude sera faite pour prendre les mesures nécessaires pour protéger les peuplements du cerf de Virginie qui sont en baisse comparativement aux années précédentes.

M. Mario Lacasse



Regroupement 11-Gaspésie : Il y a eu une rencontre des zecs le 16 juin.

Transfert de terrain dans la zec Wessonneau

Jean-Claude D'Amours – jean-claude.damours@zecquebec.com

En mars 2010, le MRNF a honteusement procédé à un transfert de propriété au profit de l'entreprise privée Solifor, et ce, sans jamais consulter l'organisme gestionnaire de la zec (OGZ). Après avoir appris la nouvelle, Zecs Québec a tenté, pendant plus d'un an, de trouver une solution en collaboration avec le MRNF et Solifor. Devant l'inertie de l'appareil gouvernemental, Zecs Québec a décidé de porter cette affaire sur la place publique.

Depuis que cette affaire a été rendue publique, des rencontres se sont déroulées entre Zecs Québec, les représentants de la zec Wessonneau et le MRNF.

Récemment, les représentants du MRNF ont informé la Fédération qu'une rencontre était imminente et qu'une proposition satisfaisante serait faite à l'OGZ.

Au moment d'écrire ces lignes, la rencontre n'a pas encore eu lieu. Nous tiendrons les gestionnaires de zecs informés des développements de cette affaire.

LE SEUL
À VOUS OFFRIR UN SERVICE DE TRANSPORT
RAPIDE AVEC BRAS ARTICULÉ



SOLENO
La maîtrise de l'eau pluviale



FABRIQUÉS AU QUÉBEC :

- PONCEAUX EN PEHD
- GÉOTEXTILES
- PONCEAUX D'ACIER

CONTACTEZ-NOUS SANS FRAIS :

1-800-363-1471

Actualités

Volet II : Programme renouvelé pour 25 M\$

Jean-Claude D'Amours – jean-claude.damours@zecquebec.com

Le 24 mai dernier, la ministre Nathalie Normandeau a annoncé la reconduction du Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier - Volet II pour l'exercice financier 2011-2012. Le budget annuel est de 25 M\$ et est destiné à la réalisation d'activités de protection, de mise en valeur et de développement des ressources du milieu forestier.

Le Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier - Volet II a notamment pour but la production de matière ligneuse et la réalisation de projets conformes aux ententes de mise en œuvre des plans régionaux de développement intégré des ressources et du territoire (PRDIRT). Mentionnons, par exemple, les projets liés à la protection et à la mise en valeur des ressources du milieu forestier, les projets à vocation multiressource et les projets récréotouristiques. Le programme, géré par les Conférences régionales des élus (CRE), s'inscrit dans les orientations gouvernementales en matière de développement économique régional.



LES OUTILS DE SAINTE GESTION

Confiez vos tâches administratives aux outils GLCP
des outils simples, complets et efficaces

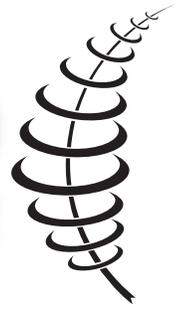
Vous comprendre et vous soutenir



Gestion Loisir Chasse Pêche
217, av. Léonidas Sud, bureau 4-D | Rimouski (Québec) G5L 2T5
1 888 880-7127 | information@glcp.qc.ca | www.glcp.qc.ca



Nouvelles de la Fondation Guy Chevette



Loterie provinciale « Évasion Nature » Au profit de la Fondation Guy Chevette

Marjolaine Vézina – marjolaine.vezina@zecquebec.com

Dans le cadre de sa campagne de financement « Pour des zecs en héritage », Zecs Québec lançait, lors du cocktail dînatoire de la Fondation Guy Chevette, la première édition du concours La loterie « Évasion Nature ». Les bénéficiaires nets serviront à soutenir des projets à vocation faunique dans les zecs.

La vente des billets se fera en grande partie dans la majorité des postes d'accueil des zecs. À la fermeture de la saison, les billets non vendus seront retournés à Zecs Québec et redistribués dans d'autres points de vente. Grâce aux affiches de promotion distribuées pour les postes d'accueil, nous espérons que les gens s'intéresseront au concours. Seulement 20 000 billets sont en circulation pour plus de 105 000 \$ en prix. Avec quelque 40 000 membres et plus de 650 000 utilisateurs, les membres du CA de la FGC en sont venus à la conclusion que le tirage (20 000 billets seulement au Québec) et le prix du billet (20 \$) étaient plus que raisonnables et avantageux pour la population québécoise. Le tirage aura lieu le 25 mars 2012 au Salon Expert, Chasse Pêche et Camping de Québec. Ce seront donc les quatre derniers jours de vente pour avoir la possibilité de participer au concours. Nous espérons toutefois qu'à cette date, tous les billets seront vendus.

À cela s'ajoute la participation de BRP. En plus de nous offrir gratuitement les deux véhicules Can-Am, ils ont fait imprimer des affiches supplémentaires du billet et les ont distribuées à tous leurs concessionnaires afin de faire connaître la loterie à leurs clients. Ces derniers auront le choix d'acheter leurs billets aux postes d'accueil les plus proches ou de se les procurer au bureau de Zecs Québec.

Une campagne de promotion radiophonique bat son plein depuis le 25 mai dernier et plusieurs publicités sont réparties stratégiquement dans toute la période des activités des zecs. Nous avons d'ailleurs bénéficié d'un partenariat exceptionnel du radiodiffuseur Radiovision. La couverture conclue avec le radiodiffuseur vaut beaucoup plus que ce qu'il en coûte en frais de diffusion. En plus de profiter de leur site Web, ils sont devenus de fiers ambassadeurs de la cause des zecs : « Pour des zecs en héritage ». En plus des publicités de 30 s, 3 capsules différentes d'une minute chacune ont été enregistrées avec M. Chevette sous forme « d'entrevues ». M. Chevette explique le bien-fondé de la naissance de cette loterie nationale au profit des zecs et souligne qu'elle profitera également à tous les Québécois qui espèrent conserver ce patrimoine public. Il parle aussi des différents mandats auxquels doivent faire face les gestionnaires de zecs et explique à quoi servira l'argent récolté. « Un 20 \$ bien investi! » fait partie d'un des slogans qui sont apparus dans la page du dimanche du Journal de Québec, le 29 mai dernier, soit 2 jours à la suite d'un article de Julien Cabana, du même quotidien.

Vous aimeriez en savoir plus? N'hésitez pas à m'appeler. Nous souhaitons que cette première loterie soit l'initiatrice de plusieurs autres à venir. Bonne vente à tous et surtout, bonne saison!

Information : www.zecquebec.com



ZECs QUÉBEC LANCE SA PREMIÈRE LOTERIE PROVINCIALE!

« Les profits permettront aux gestionnaires bénévoles de zecs d'effectuer des travaux qui touchent l'aménagement de la faune terrestre et aquatique, la gestion de la faune et l'entretien des chemins forestiers qui garantissent l'accessibilité aux amoureux du plein air, principe fondateur des zecs. »

20\$ LOTERIE ÉVASION NATURE

Au profit de la **FONDATION Guy Chevette** « Pour des zecs en héritage! »

Plus de 100 000 \$ en prix
Seulement 20 000 billets en circulation!

1^{er} Prix
Dodge Ram 1500 Quad Cab 4x4 (valeur de 45 281\$) + 1 remorque «Pro Lite», 19 pieds - 2450 lbs avec extension (valeur de 26 994,53 \$)

2^e Prix
Commander™ 800R XT™ (valeur de 18 625,66\$)

3^e Prix
Outlander™ 650 XT™ (valeur de 14 068,60\$)

4^e Prix
Un forfait annuel toutes activités dans une zec de votre choix (valeur maximale de 776,66\$)

Date du tirage: 25 mars 2012
Les prix seront tirés comme suit:
1^{er} tirage: 10 billets au total
2^e tirage: 10 Commanders™ 800R XT™
3^e tirage: 10 Outlanders™ 650 XT™
4^e tirage: 10 Dodge Ram 1500 et remorque «Pro Lite»
* Les prix sont à titre indicatif seulement.

can-am
Armand Automobiles
E. Turmel
Zecs Québec
Pro Lite

«Zecs Québec remercie ses partenaires pour leur soutien et leur vision d'avenir.»

Procurez-vous vos billets dans tous les postes d'accueil des zecs et au bureau de Zecs Québec. Pour plus d'informations, visitez le www.zecquebec.com ou faites le 418 527-0235 ou le 1 866 567-0235.

«Un 20 \$ bien investi pour des zecs en héritage!»

can-am

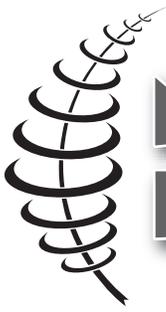


les roulettes
E. Turmel



Pro Lite

— Ste-Anne-des-Monts • Carleton —



Nouvelles de la Fondation Guy Chevette

Le cocktail dînatoire de la Fondation Guy Chevette - Édition 2011

Marjolaine Vézina – marjolaine.vezina@zecquebec.com



de soleil a comblé les invités et les organisateurs qui ont pu profiter de la terrasse du restaurant. Un merci spécial à toute l'équipe de l'Aviatic Resto.Bar à vin qui, avec professionnalisme, a su faire de cette soirée un succès sur toute la ligne!

Les gagnants des prix de présence sont :

Martin Leblanc, pour le livre Plein air au Québec;
Michel Gagnon, pour le livre Le saumon;
Et Madeleine Poulin, pour le livre Chasser au Québec.



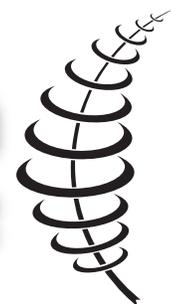
Le 24 mai dernier, plus de 150 personnes se réunissaient lors du 3^e cocktail dînatoire de la Fondation Guy Chevette, au restaurant l'Aviatic du Vieux-Port de Québec. C'est sous la présidence d'honneur de M. Louis Lévesque, directeur Marketing Can-Am/BRP que s'est déroulé l'événement-bénéfice annuel de la FGC.

Deux nouvelles étaient à l'ordre du jour. C'est pour cette raison qu'une conférence de presse a eu lieu en mi-journée, juste avant la tenue du cocktail. La première annonce concernait un rabais commercial sur des véhicules hors route de la division Can-Am de BRP pour toutes les zecs. La deuxième dévoilait aux journalistes la venue de la Loterie « Évasion Nature ». C'est d'ailleurs au cours de la soirée que s'est fait le lancement officiel de cette première loterie nationale de Zecs Québec, au profit de la FGC.

L'encan silencieux a été de loin le plus lucratif de tous les cocktails de la Fondation. En effet, les gains s'élèvent à tout près de 10 000 \$. Avec la vente des billets de cocktail et en comptabilisant tous les frais administratifs, les profits frôlent les 24 000 \$. Une belle journée



Nouvelles de la Fondation Guy Chevette



Le cocktail dînatoire de la Fondation Guy Chevette (suite)

LES GAGNANTS DE L'ENCAN SILENCIEUX SONT :

Lot	Articles	Ventes	Acheteur
LOT 1	Chèque-cadeau Aviatic	210 \$	André Martin
LOT 2	Toile Claerhout, FFQ	250 \$	Johanne Denault
LOT 3	Reproduction Le pic, FFQ	120 \$	Danielle St-Pierre
LOT 4	Reproduction L'Ouverture, FFQ	130 \$	Claude Beausoleil
LOT 5	Livre sur le saumon et ensemble de mouches, FQSA	160 \$	Guido Deschênes
LOT 6	Chapeau de rat musqué-FTGQ	100 \$	Pétrolia
LOT 7	Livre <i>Chasser au Québec</i> - DVD Québec à vol d'oiseau - DVD Le Camp-Agence Gravel	80 \$	André Martin
LOT 8	Journal de Québec : abonnement 1 an, 7 jours	22 \$	Danielle St-Pierre
LOT 9	Journal de Québec : abonnement 1 an, 7 jours	25 \$	Michel Gagnon
LOT 10	Ensemble à moucher, Latulippe	190 \$	Jean-Marc Bélanger
LOT 11	Le Soleil : abonnement 1 an, 7 jours	135 \$	Florent Boivin
LOT 12	Forfait : Plaisir nature, Station Duchesnay, Sépaq	470 \$	Martin Bernier
LOT 13	2 Livres : <i>Le guide du plein air et Chasser au Québec</i>	60 \$	Michel Gagnon
LOT 14	Un ensemble à moucher G. Loomis, FGC	490 \$	Jean-Marc Bélanger
LOT 15	Les Capitales de QC : livret de 10 billets, FGC	130 \$	Députée Hochelaga
LOT 16	Carabine Seven CDL 300, FGC	900 \$	Pétrolia
LOT 17	Fusil H & R Pardner Pump 12, FGC	370 \$	Yoland Tremblay
LOT 18	Moteur hors-bord de 15 forces Evinrude, BRP	3 500 \$	Jocelyn Bonneville
LOT 19	Mini VTT DS90 Junior, BRP	2 600 \$	Marie-Josée Kidd
LOT 20	Matériel Can-Am, BRP	410 \$	Martin Bernier

10 352 \$



BRP EST FIÈRE D'ÊTRE UN COMMANDITAIRE MAJEUR DE LA CAMPAGNE DE FINANCEMENT DE Zecs QUÉBEC.



BRP s'associe aux efforts des nombreux intervenants qui permettent aux zecs de poursuivre leur importante mission de conservation de la faune, rendant ainsi cette richesse naturelle accessible aux citoyens.

Vous pouvez aussi faire votre part en participant au concours Loterie Évasion Nature.

Procurez-vous vos billets dans tous les postes d'accueil des zecs de la province de Québec et courez la chance de gagner plusieurs prix, incluant des véhicules hors-route Can-Am. Les profits seront versés à la Fondation Guy Chevrette, qui soutient les zecs du Québec.



Can-Am,[®] le véhicule officiel des zecs du Québec.

Pour plus d'information : www.zecquebec.com et www.can-am.brp.com